

Temoignages

« Faire célébrer une messe - le plus bel hommage à rendre à ceux qui nous ont quittés ».

quinté x.
François,
50 ans.



« En offrant une messe à l'intention de mes proches, je suis sûr que l'Église prie pour eux - c'est un véritable cadeau ».

quinté x. Enc. 35 ans.



que l'intention soit mentionnée au cours de la messe

- De ne souhaiter pas
- De souhaiter

Offrir une messe

Célébrer une messe à une intention est un bel acte de foi dans la puissance de l'eucharistie. A travers ses paroles, les paroles du prêtre et la prière de l'assemblée, l'intention du prêtre est présentée au Père de manière toute particulière.

Une tradition ancrée dans l'Église

Depuis des siècles, l'Église accepte de célébrer la messe à une intention particulière des fidèles. Le prêtre, au moment de la prière eucharistique, présente l'intention qui lui a été confiée.

L'offrande de messe

Il est de tradition que la personne qui demande une messe à une intention particulière s'associe plus spécialement à la célébration en devenant au prêtre une offrande. L'offrande participe très concrètement à la vie de la communauté chrétienne : conditions matérielles de la vie du prêtre, déplacements en voiture...

Ce geste français est aussi signe d'un petit sacrifice fait par la ou les personnes qui demandent la célébration de l'eucharistie à une intention donnée. Ce signe engageant leur quotidien suppose aussi leur prise à cette intention.

Le montant de l'offrande est fixé par l'Assemblée des Evêques : actuellement 16 € pour une messe.

Une intention est offerte pour assurer le passage de personnes âgées et dépendantes à leur entrée.

Offrir une messe,
le plus beau cadeau,
pour ceux qu'on aime



Exemplaire à remettre au bureau paroissial

Je souhaiterais que soit célébré : une messe
 une neuvaine
 un trentain

le : _____

Je vous prie de trouver ci-joint une offrande de _____ €

J'indique mon intention au verso

Le saviez-vous ?

Lorsque des personnes souhaitent demander la célébration de plusieurs messes consécutives pour une messe d'intention, il leur est proposé une neuvaine (messes consécutives en 9 jours) ou trentain (30 jours).

Quelle date ?

Le fidèle peut spécifier la date à laquelle il souhaiterait que la messe soit célébrée, ceci très particulièrement afin de s'y unir par sa présence et sa prière.

Comment procéder ?

Pour demander une messe, il vous suffit de remplir le coupon ci-contre et de le remettre au bureau paroissial, qui vous renseignera sur les dates possibles de célébration.

Découpez et remettre le coupon ci-joint au bureau de votre paroisse.

En quelles occasions peut-on offrir une messe ?

Tous les moments importants de la vie peuvent être l'occasion d'offrir une messe.



Pour les défunts

Célébrer la messe pour les défunts est une tradition très ancienne dans l'Église. C'est un acte de foi où nous demandons à Dieu de les accueillir auprès de Lui, dans sa gloire.



Pour les vivants

Pour des proches qui vivent un moment difficile : maladie, difficulté de couple, etc. ou pour soi-même. La messe est alors un soutien privilégié pour notre prière d'intercession.



En demande

On peut prier pour les vocations, pour que le Seigneur envoie des « ouvriers toujours plus nombreux au service de l'Église ».



En action de grâce

On peut également offrir une messe pour remercier Dieu d'un heureux événement : un mariage, une naissance, un anniversaire, la réussite d'un projet, une prière exaucée ...

à l'intention suivante

le

Une messe sera célébrée